

Colloque AFEP 2022 (Criisea, Université de Picardie Jules Verne, Amiens) – Appel à communication – Panel économie des conventions

Olivier Gayot, doctorant en économie, Clersé – Université de Lille

Cécile Vasseur, doctorante en économie, Clersé – Université de Lille

& Guillemette de Larquier, Professeure des Universités en économie, Clersé – Université de Lille

L'économie des conventions est une théorie de l'action située fondant son programme de recherche sur la pluralité des modes de coordination. La convention, considérée comme une règle ou comme une représentation, est révélée dans l'appartenance à une action collective. Elle suppose d'être partagée par plusieurs acteurs afin que la coordination aboutisse. **Nombreux sont les chercheur.e.s qui s'appuient sur le cadre d'analyse conventionnaliste dans leurs travaux.** L'appel à communication propose de présenter ces recherches afin de rendre compte de la pluralité des domaines dans lesquels les cadres de pensées et les concepts de l'économie des conventions sont mobilisés.

Ainsi, ce panel propose d'explorer **différents apports de l'économie des conventions mettant en exergue les limites ou les logiques d'adaptation du capitalisme contemporain dans les domaines de la santé, du travail, de l'environnement, de l'énergie, de la finance, etc.** En mettant en évidence les rapports de force, les arrangements institutionnels, les représentations et les interprétations des règles, l'économie des conventions permet d'appréhender le capitalisme sous différents aspects (capitalisme sanitaire, capitalisme financiarisé, capitalisme « vert »...) et d'en proposer une critique.

Afin d'explorer ces questions, sans pour autant exclure d'autres types d'applications, cet appel à communication attend des travaux (article, chapitre de thèse, projet de recherche, etc.) ayant différents niveaux de maturité. **L'objectif est de réunir des chercheur.e.s expérimenté.e.s et de jeunes chercheur.e.s afin de discuter de leurs travaux.** Les réponses à l'appel à communication ne devront pas excéder deux pages, présentant un titre, des mots-clés, une question de recherche claire, le caractère empirique ou non du travail et un maximum de 5 références bibliographiques.

Merci de déposer vos propositions de communication sur le site <https://afep2022.sciencesconf.org> dans la thématique économie des conventions ainsi qu'à Olivier Gayot (olivier.gayot@univ-lille.fr), Cécile Vasseur (cecile.vasseur@univ-lille.fr) et Guillemette de Larquier (guillemette.de-larquier@univ-lille.fr) avant le **5/02/2022**. Les propositions acceptées seront notifiées le 2/03/2022.